

Communication en ligne et e-réputation : maîtriser les enjeux juridiques.

Programme de Formation

Protégez et développez votre image sur internet en respectant les règles juridiques en vigueur

Programme détaillé

Objectifs.

- Découvrir le cadre juridique de la communication sur internet
- Identifier les obligations juridiques applicables à tout éditeur de site internet
- Acquérir les bons réflexes légaux en matière de création de contenu
- Savoir réagir en cas d'atteinte à l'image constatée en ligne

Public visé.

Dirigeants d'entreprises, entrepreneurs, créateurs d'entreprise ou créateurs de contenu en ligne, tout professionnel ayant une activité en ligne.

Prérequis.

Aucun

Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 4 heures, de 9h00 à 13h00 ou de 14h00 à 18h00.

Pédagogie.

Moyens pédagogiques. Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

Méthodes d'évaluation. Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

Pédagogie. La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

Fin de la formation. Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

I. Votre présence sur internet : quelles sont les règles ?¹

- Les obligations de l'éditeur d'un site internet
- La protection des données des internautes
- Le cadre légal des sites e-commerce
- L'utilisation des réseaux sociaux

II. Communication choisie : maîtriser ses propres contenus²

- Le respect des droits des tiers
- Le droit applicable à un contenu publicitaire
- Focus : le marketing d'influence

III. Communication subie : contrôler les contenus des tiers²

- La constatation d'une atteinte en ligne
- La procédure de retrait des contenus illicites en ligne
- Les recours judiciaires contre les atteintes en ligne
- La constitution de preuves en ligne

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).
* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.